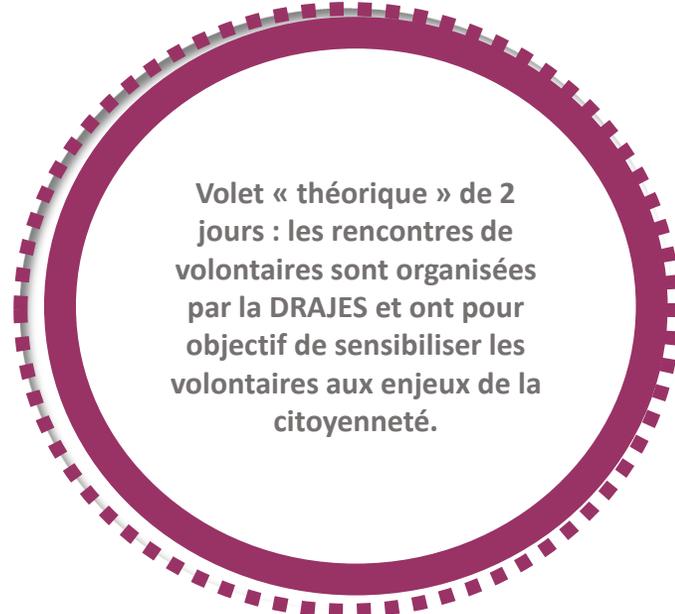


**IMPORTANT :** Inscrivez votre volontaire à cette formation dans les **3 PREMIERS** mois de sa mission. En cas d'absence du volontaire à la formation, prévenez l'organisme de formation au minimum 7 jours avant, sinon la formation sera due (sauf en cas de force majeure – maladie, accident, etc...)

Les organismes agréés au titre de l'engagement de Service Civique ont l'obligation d'assurer à leurs volontaires une formation civique et citoyenne .



Permettre de réfléchir sur leur propre engagement et les formes d'engagement dans la société  
Les sensibiliser aux valeurs civiques et à la citoyenneté

Donner la possibilité de rencontrer d'autres jeunes volontaires, d'échanger, de partager leurs expériences

Permettre aux jeunes de mieux appréhender leur rôle et leurs missions dans les structures d'accueil



## Infos pratiques :



Durée : 2 jours



Effectif : Limité à 20 volontaires



Coût de la formation théorique : 120 € pour les 2 jours (100 € frais pédagogiques + 20 € frais de repas et d'accueil).

Les frais de repas sont à la charge de la structure d'accueil du volontaire  
Les frais pédagogiques sont financés par l'Agence du Service Civique : une somme de 100 € par volontaire, est versée une seule fois sur le compte bancaire de la structure agréée, 2 mois après le début du contrat. En fin de contrat, vous devez attester dans ELISA la réalisation effective de cette formation Civique et Citoyenne.

Le coût de la formation doit être réglé à l'organisme de formation par la structure d'accueil au moment de l'inscription. Pour les paiements via Chorus (administrations, établissements publics), le préciser sur le formulaire d'inscription. Clôture des inscriptions 7 jours avant la formation. Une confirmation de l'inscription est alors envoyée par mail au tuteur et au volontaire.

## QUAND?

## THEMATIQUE

## LIEU

## ORGANISME

Jeudi 16 mars  
Vendredi 17 mars

Permaculture et écocitoyenneté

AGRACO Salle 1

Respire

Lundi 20 mars  
Mardi 21 mars

Gestion non violente des conflits

Maison de quartier de  
Châlette-sur-Loing

Respire

Jeudi 30 mars  
Vendredi 31 mars

Handicap

AGRACO Salle 1

Unis Cité

Mercredi 5 avril  
Jeudi 6 avril

Lutte contre les discriminations

AGRACO Salles 3 et 4  
AGRACO Salle 1

Ligue

Jeudi 13 avril  
Vendredi 14 avril

Lutte contre les discriminations

AGRACO Salles 3 et 4

Ligue

Jeudi 22 mai  
Vendredi 23 mai

Lutte contre les discriminations

Espace co-engagement  
Ondreville sur Essonne

Ligue

Lundi 19 juin  
Mardi 20 juin

Gestion non violente des conflits

AGRACO Salles 3 et 4  
AGRACO Salle 4

Respire



## Infos pratiques :

## Organismes de formations :

### Ligue de l'enseignement du Loiret :

 371 Rue d'Alsace - 45160 Olivet



Mail : [administratifengagement@laligue45.fr](mailto:administratifengagement@laligue45.fr)  
S'inscrire ICI 



Contact : Mona JBOURI - 07 57 40 99 63

### Unis-Cité :

Unis-Cité Centre Val-de-Loire

 56 rue de la Gare - 45000 Orléans



Mail : [bmichel@uniscite.fr](mailto:bmichel@uniscite.fr)  
S'inscrire ICI 



Contact : Benjamin MICHEL - 07 62 37 77 11

### RESPIRE :

Réseau d'Education Populaire pour la Recherche  
et l'Innovation en Education et en action Sociale

 27 Rue André Boulle, 41000 Blois



Mail : [celine.association.respire@gmail.com](mailto:celine.association.respire@gmail.com)  
S'inscrire ICI 



Contact : Céline RICOU - 06 62 00 98 95

Cité Administrative Coligny : salles situées au-dessus du restaurant administratif « AGRACO » (Bâtiment H), 131 rue du faubourg Bannier 45000 Orléans (Bâtiment H, salles situées au-dessus du restaurant administratif « AGRACO » - Télécharger le plan [ICI](#))

Radio Campus : 4 rue de Tours 45072 Orléans (Campus universitaire d'Orléans), Tél : 02 38 69 17 42

Ondreville sur Essonne : Espace de co-engagement, Moulin de Châtillon, 45390 Ondreville-sur-Essonne, Tél : 07 57 40 99 63

Chalette-sur-Loing : Maison de quartier de la Pontonnerie, 92 Rue de Villemandeur, 45210 Chalette-sur-Loing